

AG

assemblée

OVACAM

GÉNÉRALE



2011

Table des matières

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

Préambule	3
I - VIE DE L'OVACAM AU QUOTIDIEN	4
a) Les locaux	4
b) Les bénévoles	4
c) L'équipe salariée	4
d) Les adhérents	4
e) La communication	5
Feuille de lierre	5
Site Internet	
Répertoires et guides	6
f) Les services	6
Accueil	6
Bureaux partagés	6
Domiciliation	6
Fichier des associations	7
Point d'appui	7
Assistance informatique de gestion	7
P.A.O., maquettage / reprographie	8
II - RENCONTRES ET ACTIONS CITOYENNES	9
a) Les formations à la vie associative	9
b) Événements et actions citoyennes	10
Cinq cafés citoyens liés à la citoyenneté et à la lutte contre les discriminations	10
Concours « Dire le non visuel »	12
Foire exposition de Picardie	12
Agora	13
Semaine de lutte contre les violences faites aux femmes	14
III – BILAN QUANTITATIF	15

RAPPORT FINANCIER 2010

I - BILAN	18
II - COMPTE DE RÉSULTAT	19

RAPPORT D'ORIENTATION 2011

20

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

Préambule

L'année 2010 aura été ponctuée par divers événements qui ont eu des répercussions sur les activités de l'OVACAM :

- Tout d'abord AGORA, le salon des associations d'Amiens Métropole, où l'Office soutenu par ses partenaires : la Ville d'Amiens, Amiens Métropole et l'OSAM, a montré son savoir faire en matière d'organisation et de communication d'un événement associatif majeur.
- les nouveaux cafés citoyens tout comme les nouvelles formations gratuites à destination des bénévoles associatifs ont continué de dynamiser nos relations avec notre réseau.
- la mise en place technique de la « Semaine de lutte contre les violences faites aux femmes » en novembre aux côtés de la Ville et de la Mission égalité, mais aussi l'organisation du concours « Dire le non visuel » avec le soutien d'associations représentant les personnes handicapées visuelles ont démontré à nos partenaires toutes les compétences de l'Office à programmer des actions innovantes.
- l'amélioration de nos rapports avec les associations utilisatrices des services « Paye » et « Comptabilité » avec la mise en place de conventions de partenariat.
- l'arrivée d'un nouveau directeur en avril, qui a permis à la structure de re-fonctionner à plein régime.
- le départ de notre chargée de mission « Citoyenneté et égalité des chances » et l'arrivée de Céline Bray, sa remplaçante, en décembre.

Tous ces événements montrent le dynamisme de notre structure en 2010.

Ce présent rapport suivra alors la vie de notre structure tout au long de l'année civile, pour correspondre au rapport financier qui porte sur la même période. Il détaillera ainsi les actions effectuées et proposera un bilan qualitatif et quantitatif.

I - VIE DE L'OVACAM AU QUOTIDIEN

a) Les locaux

L'OVACAM est hébergé à titre gracieux, par convention avec Amiens Métropole, au rez-de-chaussée de l'espace Dewailly. Si ces bureaux sont fort agréables au quotidien, il n'en demeure pas moins que la surface totale allouée aux services aux associations reste toujours limitée et permet difficilement à ceux-ci de prendre toute leur ampleur.

L'OVACAM a été contacté par la Mission égalité de la ville d'Amiens. Celle-ci compte reprendre nos principaux bureaux afin d'en faire un espace d'accueil appelé « Maison de l'égalité ». La municipalité propose à l'Office de reprendre les locaux de ce service situé toujours à Dewailly mais dans une aile du bâtiment coté rue Frédéric Petit. Le déménagement a été acté en décembre, il sera effectif à l'automne 2011.

b) Les bénévoles

En tant qu'association, l'OVACAM est administré par un conseil d'administration et un bureau composé de représentants des associations adhérentes. Ces 20 bénévoles se réunissent en fonction des besoins pour prendre toutes les décisions afférentes à la bonne gestion de la structure. Ainsi, en 2010, se sont tenues 5 réunions du conseil d'administration et une douzaine du bureau. Il y a, bien sûr été question d'Agora, des aspects relatifs aux problématiques du personnel, notamment du fait de l'arrivée de nouveaux salariés. La création d'activités et de services a particulièrement mobilisé les instances de décision en 2010 !

c) L'équipe salariée

L'équipe salariée est en perpétuelle évolution. La Direction départementale de la cohésion sociale de la Somme a permis par un financement complémentaire d'augmenter l'enveloppe d'heures allouées aux permanences juridiques en fin d'année.

Personnel salarié de l'OVACAM en 2010 :

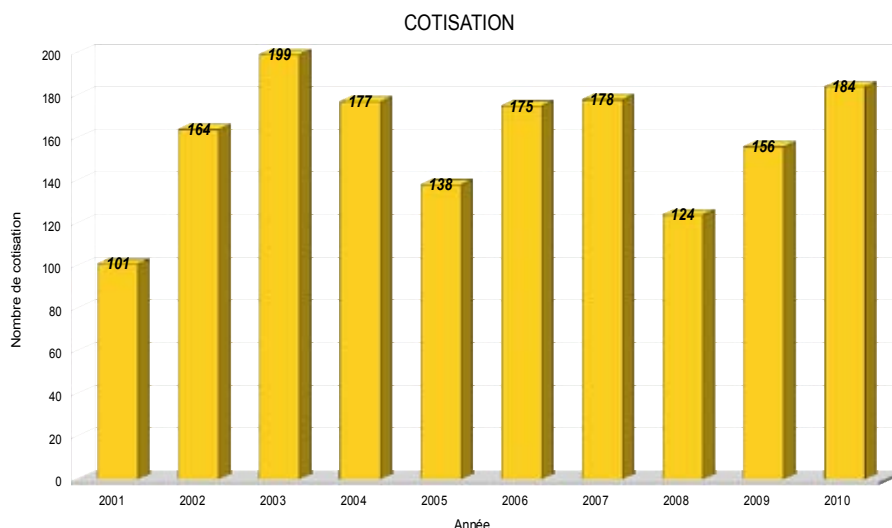
- Lionel Defranoux : direction (ETP : 1 ; arrivée le 19 avril 2010)
 - Michèle Przewrocka : comptabilité et gestion (ETP : 0,84)
 - Isabelle Fricheteau : maquettage et P.A.O. (ETP : 1)
 - Virginie Toulemonde : comptabilité et gestion (ETP : 0,94)
 - Lydie Vautrot-Schwartz : permanences juridiques (ETP : 0,05)
 - Maud Gillet : chargée de mission citoyenneté et égalité des chances jusqu'en octobre puis Céline Bray depuis le 13 décembre 2010 (ETP : 1)
 - Émilie Autin : secrétaire (ETP : 0,66)
 - Joanna Roussel : secrétaire (ETP : 0,66, départ en octobre)
- soit un effectif sur 2010 correspondant à 6,15 ETP.

d) Les adhérents

Un des indicateurs de l'intérêt des associations est la progression du règlement de la cotisation des adhérents :

- en 2005 : 138 adhérents à jour de cotisation (retour à Dewailly) ;
- en 2006 : 175 adhérents à jour de cotisation ;
- en 2007 : 178 adhérents à jour de cotisation ;
- en 2008 : 124 adhérents à jour de cotisation ;
- en 2009 : 156 adhérents à jour de cotisation ;
- en 2010 : 177 adhérents à jour de cotisation ;

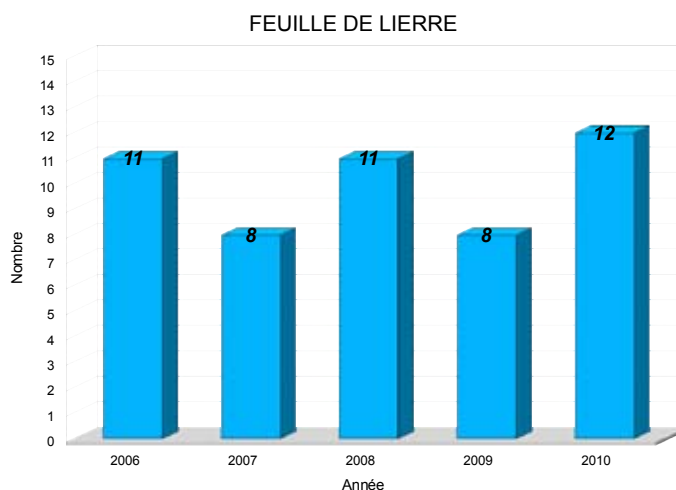
L'amélioration des conditions d'accueil, la parution plus régulière de Feuille de lierre, la meilleure organisation des services ainsi que la meilleure communication de nos offres aux associations (domiciliation et bureaux partagés notamment) ont permis de favoriser la progression du nombre total d'adhérents cotisants en 2010. Le nombre d'associations adhérentes est de 325.



e) La communication

Feuille de lierre

Feuille de lierre est le bulletin de liaison que l'OVACAM envoie chaque mois à l'ensemble de ses adhérents ainsi qu'aux différents partenaires institutionnels (12 numéros en 2010, tirés à 550 exemplaires). La richesse de son contenu et sa meilleure présentation par thématiques régulières (informations juridiques, question/réponse, financements et outils associatifs, appels à projets, minute verte, agenda de l'OVACAM, etc.), le ton général de ses articles et la qualité de sa mise en page en couleurs en ont fait un véritable outil apprécié et attendu par de nombreux lecteurs, tant dans les associations que dans les administrations. Ce bulletin est aussi consultable en ligne sur notre site Internet.



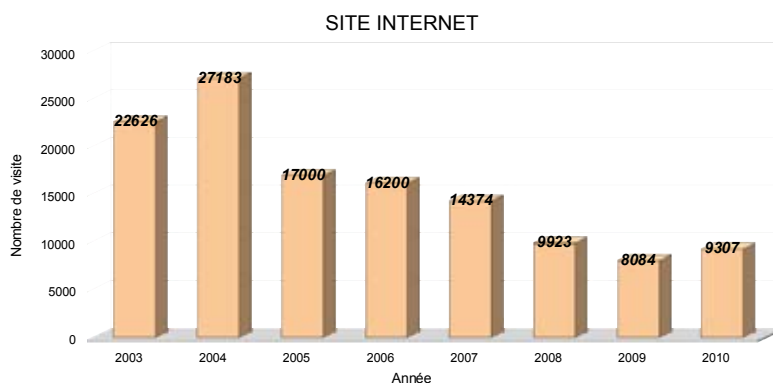
Site Internet

Créé en juillet 1998, le site Internet de l'OVACAM (www.ovacam.asso.fr) répertorie ses activités ainsi que celles des associations adhérentes :

- la page d'accueil annonce les dates des événements importants concernant la vie associative, les formations spécifiques au secteur, les offres d'emplois associatifs, etc. ;
- la page "sortir" liste les sorties culturelles (théâtre, danse, chant, concerts, cirque, etc.) d'Amiens et des environs, par date, sur une durée d'environ un mois ;
- la page "infos" permet de consulter tous les numéros de Feuille de lierre parus depuis 2005 ;
- la page "activités" liste quant à elle les activités et permanences proposées par les associations adhérentes de l'OVACAM, ici aussi sur une durée d'un mois ;
- la page "adresses" répertorie toutes les associations adhérentes de l'OVACAM et offre à l'internaute un descriptif de chacune d'elles ainsi que leurs coordonnées complètes ;
- la page "boîte à outils" fait le lien vers des outils pratiques ou des logiciels gratuits, directement utilisables par les associations ;
- depuis le mois d'août 2008, une page "action citoyenne" a fait son apparition. Tenue à jour par la chargée de mission citoyenneté, elle répertorie bon nombre d'informations pour les associations concernées (manifestations, informations pratiques, appels à projets, etc.).

9 307 internautes ont visité notre site en 2011.

Ces consultations sont légèrement en hausse par rapport à 2009, mais restent insuffisantes. Il est donc important de revoir notre site afin de parfaire notre communication, de mieux échanger avec notre réseau et de lui donner un « coup de jeune ». L'OVACAM a obtenu pour cela en fin d'année 2010 un financement "FNADT" (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire) de la préfecture de région pour moderniser notre site, le rendre plus dynamique et plus participatif avec un travail de réflexion axé sur les solutions Open source.



Répertoire et guide

- Réédition du répertoire associatif sur la thématique « Femmes » à l'issue du café-citoyen du 11 mars « Le corps de la femme et les codes sociaux : qui commande ? ».
- Création et mise en ligne d'un guide des fondations d'entreprises qui soutiennent des actions associatives citoyennes (citoyenneté, insertion professionnelle, soutien aux malades...). Ce guide répertorie un certain nombre de prix, d'appels à projets et de soutiens ponctuels (financiers ou sous forme de mécénat de compétence) en huit thématiques (seniors, femmes, environnement, enfance/jeunesse, insertion sociale/professionnelle, santé/handicap, lecture, multi-domaines).

f) Les services

L'OVACAM est un lieu de conseils, de services, un centre de ressources. C'est un véritable point d'appui à la vie associative. C'est de façon permanente que l'équipe aide les associations, les porteurs de projet et le public ou les oriente vers les structures capables de les accompagner. Cet aspect difficilement quantifiable fait pourtant de notre association une plaque tournante du développement des échanges interassociatifs.

Accueil

Notre mission première est d'être un lieu d'accueil, de renseignements, de dynamisation de la vie associative. L'OVACAM est également un catalyseur d'échanges dans les domaines de plus en plus nombreux de la vie associative : culture, environnement, santé, éducation, solidarité avec les plus démunis, sport...

Pour répondre à toutes ces demandes, nos locaux ont été ouverts du lundi au mercredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures, les jeudis et vendredis de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30. Qui plus est, un répondeur téléphonique permet aux usagers de nous laisser des messages ou leurs questions.

Bureaux partagés

Des bureaux partagés ont été mis en place en 2009. Ils ont été fréquentés en 2010 par huit associations adhérentes.

Domiciliation

46 associations ont été domiciliées à l'OVACAM en 2010. Ce chiffre est en progression constante depuis quelques années. Cette donnée s'explique notamment par le fort « turn-over » des responsables associatifs ; les associations trouvant ainsi dans ce service un moyen de ne pas changer de siège social en même temps que le changement de président.

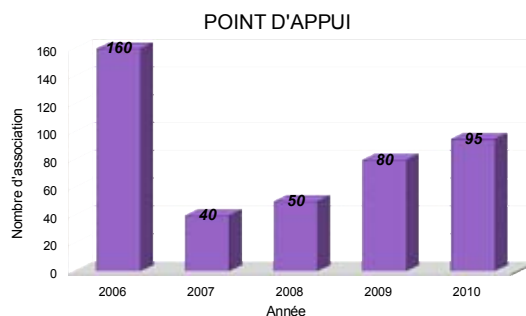
Fichier des associations

L'OVACAM est doté d'un fichier de toutes les associations déclarées dans le département de la Somme (plus de 15 000 adresses).

Ce fichier permet, en renseignant le grand public et les professionnels, de faire connaître ces associations aux collectivités qui cherchent des listes d'adresses ainsi qu'aux personnes qui souhaitent pratiquer une activité ou adhérer à une association.

Point d'appui

Le point d'appui à la vie associative permet aux bénévoles, dirigeants, salariés et porteurs de projet associatifs (ainsi que quelques responsables de collectivités locales), sur rendez-vous, d'obtenir des réponses personnalisées aux questions qu'ils se posent ou aux problèmes qu'ils rencontrent. En 2010, Lydie Vautrot-Schwartz a tenu une permanence dans nos locaux à raison de deux après-midis par mois puis de trois après-midis par mois à partir d'octobre. Elle a ainsi pu répondre de manière personnalisée et détaillée aux questions et problèmes spécifiques de 95 associations.



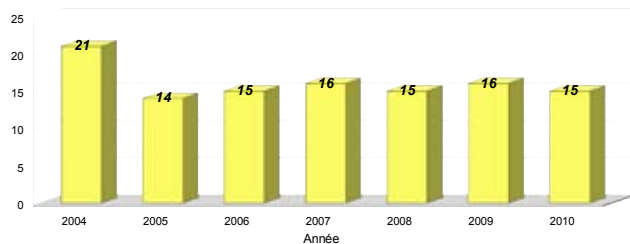
Assistance informatique de gestion

Afin d'aider les associations dans ce domaine, l'OVACAM propose un service qui va bien au-delà de la simple prestation comptable. En effet, il ne s'agit pas de décharger les dirigeants de leurs responsabilités, mais d'accompagner la prestation technique par des informations qui vont leur permettre de gagner leur autonomie de gestion.

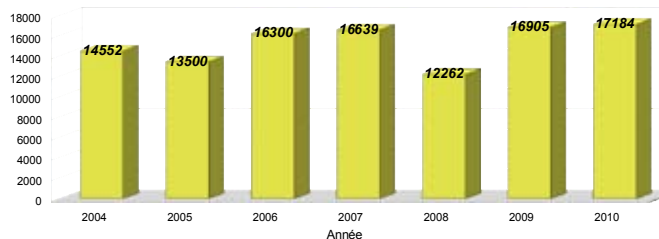
L'Office a, par ailleurs, reçu en 2010 toutes les associations utilisatrices de ces services afin de faire un bilan personnalisé et de leur proposer des conventions de partenariat pour 2011.

15 associations sont utilisatrices du service comptabilité, pour un total de 17 184 lignes d'écriture comptable ; 23 associations sont utilisatrices du service "fiches de paye", pour un total de 1 306 fiches éditées en 2010 sans oublier les déclarations afférentes, le cas échéant.

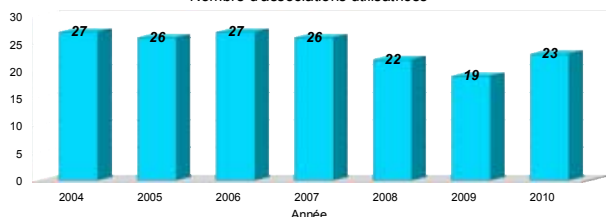
GESTION ET COMPTABILITÉ
Nombre d'association prise en charge



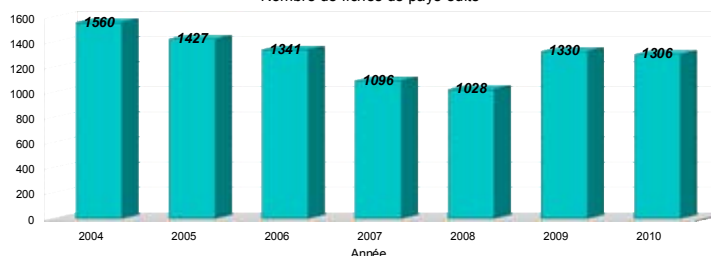
GESTION ET COMPTABILITÉ
Nombre de saisie



PAYE
Nombre d'associations utilisatrices



PAYE
Nombre de fiches de paye édité



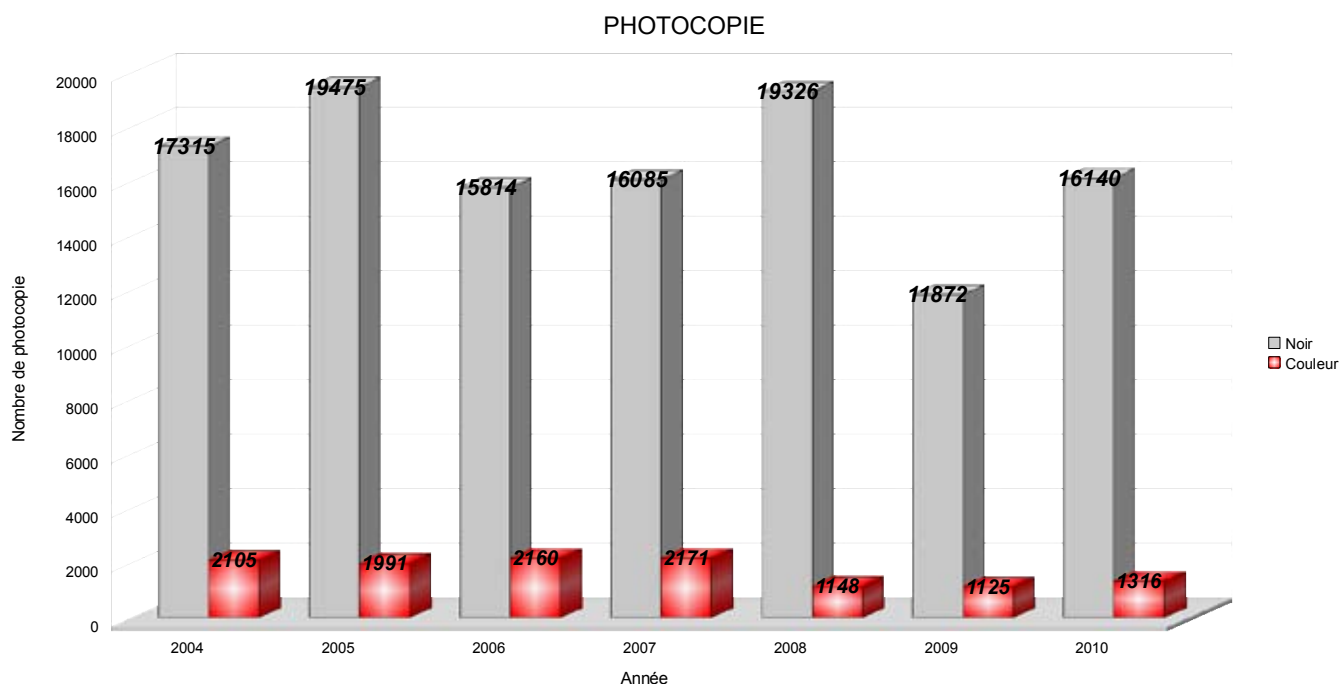
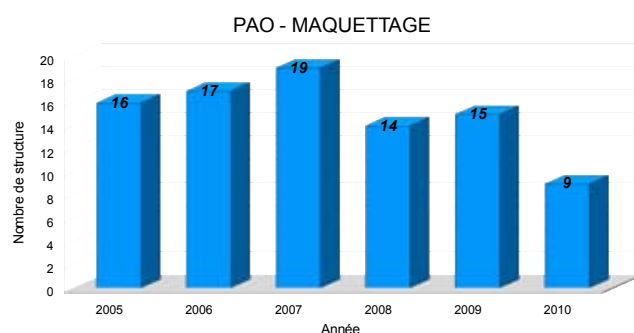
P.A.O., maquettage / reprographie

L'OVACAM répond toujours aux préoccupations des associations dans le domaine de la communication. Le service de conception et de réalisation de documents imprimés est accompagné de conseils adaptés aux possibilités des associations. Ce suivi se poursuit tout au long des opérations de fabrication réalisées par des imprimeurs. La responsable de ce service de P.A.O. contrôle la qualité et le coût des travaux demandés.

Qui plus est, un photocopieur/imprimante/fax/scanner numérique couleur permet aux associations de tirer leurs documents selon des conditions avantageuses.

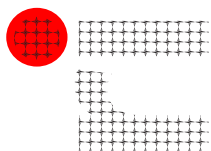
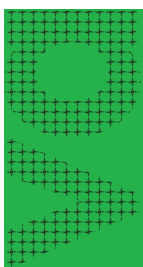
Outre les travaux effectués en interne pour l'OVACAM qui sont de plus en plus nombreux, 10 structures ont utilisé le service "maquettage/reprographie" en 2010.

L'équivalent de 1 316 photocopies A4 couleurs et 16 140 photocopies A4 noir et blanc ont été réalisées par les associations en 2010. Ces chiffres sont en nette augmentation depuis 1 an, preuve que les associations adhérentes ont besoin de ce service.



II - RENCONTRES ET ACTIONS CITOYENNES

a) Les formations à la vie associative



Pour bien gérer une association, des connaissances techniques dans des domaines variés (législation, comptabilité, gestion des ressources humaines, communication...) sont nécessaires.

Aussi les réunions d'information réalisées par l'OVACAM pour former les dirigeants, bénévoles et salariés d'associations recouvrent un double objectif :

- sensibiliser les dirigeants d'association quant à leurs obligations et responsabilités,
- apporter aux bénévoles et salariés les outils de base indispensables à une bonne gestion de leur structure au regard de la législation et réglementation en vigueur et pour le développement de leurs activités.

Par ailleurs ces formations permettent aux acteurs associatifs d'échanger sur leurs propres pratiques, de développer des liens et de mettre en commun par la suite leurs ressources.

Le partenariat engagé avec la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Picardie, la Direction départementale de la Cohésion sociale de la Somme et le

Conseil général de la Somme s'est développé en 2010.

Des formations gratuites ont été assurées à Amiens et Doullens, le samedi matin, afin de permettre la participation d'un maximum de salariés ou bénévoles.

L'objectif général de l'action est d'améliorer la qualification des acteurs associatifs dans le domaine du fonctionnement de leur structure et dans leurs relations avec leur environnement (usagers, adhérents, partenaires institutionnels). Cette qualification apportée par les connaissances et les outils peut ainsi faciliter le fonctionnement des associations et leur intégration dans leur espace d'intervention.

8 thèmes ont été développés en 2010 :

6 mars : L'ASSOCIATION ET SON FONCTIONNEMENT

27 mars : L'ASSOCIATION ET SON FONCTIONNEMENT (À DOULLENS)

24 avril : INITIATION À LA COMPTABILITÉ

12 juin : ORGANISER UNE MANIFESTATION ÉCO-RESPONSABLE

2 octobre : LES LOGICIELS LIBRES

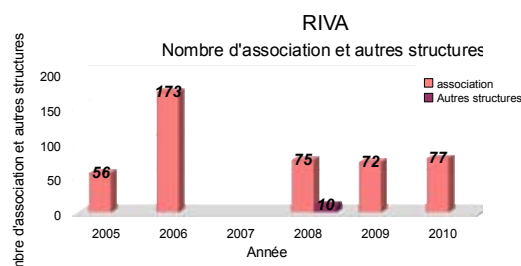
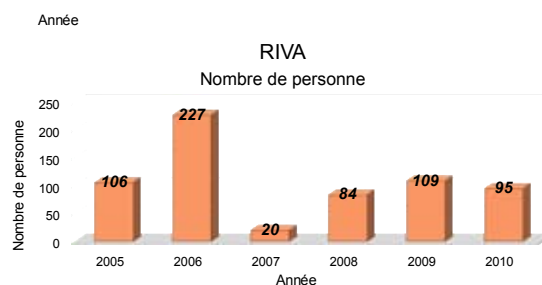
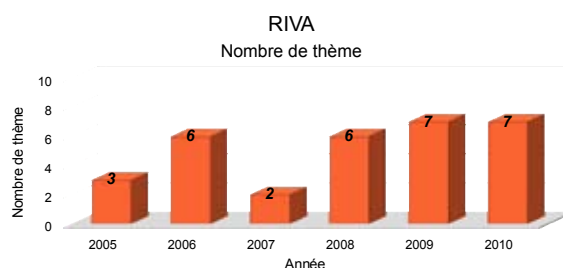
16 octobre : INITIATION À LA COMPTABILITÉ (À DOULLENS)

27 novembre : ASSOCIATION EMPLOYEUR

4 décembre : LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS...

121 personnes, représentant 89 associations et structures du type banque, média ou collectivité, ont participé à ces réunions et – au vu des évaluations – en ont particulièrement apprécié le contenu et la forme.

Il faut cependant noter que de nombreuses personnes inscrites à ces temps de formation n'y ont pas assisté. Un travail de relance de l'information et de fidélisation est donc à prévoir en 2011.



b) Événements et actions citoyennes

En mettant en place différentes actions et événements, l'OVACAM contribue à la dynamisation de la vie associative.

À travers les moments de réflexion et de convivialité (forums, fêtes, colloques, groupes de travail...) qu'il organise ou auxquels il participe, l'OVACAM favorise les rencontres des associations entre elles, avec le public et avec les divers partenaires de la vie sociale. Ce travail avec les associations permet :

- de mettre les associations en réseau,
- de favoriser les rencontres entre les publics,
- d'enrichir les relations entre les associations,
- de les aider à organiser des actions inhabituelles et novatrices.

Ont été réalisés en 2010 :

• Cinq cafés citoyens liés à la citoyenneté et à la lutte contre les discriminations



Ces cafés ont répondu à l'objectif premier de l'action : les cafés citoyens se veulent être un moment convivial d'échanges et de partages (d'expériences, de savoir-faires, d'informations, de ressentis) entre la population et le secteur associatif. Ils sont nés de la volonté de l'OVACAM de mettre en avant et de valoriser le travail effectué par le tissu associatif local.

Cette année, un spectacle accompagnait la plupart de ces rencontres, ce qui renforçait l'aspect convivial, motivait les échanges et la prise de parole.

Café citoyen du 25 février 2010

Thème : manifestation écoresponsable à la mode ou réelle nécessité ?

Associations participantes : Récup'design / Environnement 80 / En savoir plus

Spectacle : contes par Anne Leviel

Une quinzaine de personnes étaient présentes. Elles se sont montrées enthousiastes de découvrir l'existence d'un Café Citoyen avec un programme régulier à Amiens.

Le débat a principalement porté sur le surplus et la confusion de l'information qui est donnée, par les médias notamment, sur le développement durable. Il a été soulevé que ce surplus peut provoquer une démotivation liée à l'ampleur de toutes les choses auxquelles il faudrait penser et aux habitudes qu'il faudrait changer.

L'association En savoir plus a rappelé que la mise en place d'une manifestation écoresponsable se fait progressivement. Des objectifs doivent être fixés chaque année afin de permettre à la manifestation d'évoluer vers plus d'écoresponsabilité.

Les contes de Anne Leviel lus à l'issue des échanges ont été particulièrement appréciés.

Pour la première fois, une fiche « Ce que vous en avez pensé » a été distribuée. L'instauration de ce mode d'évaluation, désormais adopté pour chaque café citoyen permet de faire évoluer l'action et d'élargir le fichier de contacts et le public de l'OVACAM.

Cinquante répertoires « Environnement » (créés par l'OVACAM en 2009) ont été édités et distribués pour l'occasion.

Café citoyen du 11 mars 2010

Thème : Le corps de la femme et les codes sociaux : qui commande ?

Associations participantes : Femmes en mouvement / L'un et l'autre

Spectacle : « Nous avons toutes la même histoire » par la Cie Kê-Seksa de Beauvais

Ce café, auquel une vingtaine de personnes ont assisté, a été organisé dans le cadre de la Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars. Un spectacle a introduit le débat.

L'apéritif de produits locaux et de saison proposé par l'association De la graine à l'assiette à l'issue de la représentation a été apprécié. Cela a donné l'occasion à cette association de se faire connaître et d'informer le public de ses activités.

Pour lancer les échanges, les comédiennes ont expliqué le choix de la pièce (ayant pour thématique la sexualité) et les participantes ont fait partager leur ressenti.

Dans un second temps les échanges ont porté sur l'évolution du rapport au corps et à la sexualité des années 70 à aujourd'hui. Chaque femme a pu témoigner en fonction de son âge et de son vécu sur l'avortement, l'éducation sexuelle, etc.

Ces échanges se sont déroulés d'une manière très détendue. Les participantes sont sorties satisfaites de cette rencontre.

Cinquante répertoires « Femmes » ont été édités et distribués pour l'occasion.

Café citoyen du 18 mai 2010

Thème: Sport et homosexualité, c'est quoi le problème ?

Associations participantes :

GLAM (Gays et lesbiennes d'Amiens) / FSGL (Fédération sportive gaie et lesbienne)

Spectacle: « Déambulation » par le comédien-chanteur Gilles Rosso de l'Association La lune et l'ampoule

À l'occasion de la Semaine de lutte contre l'homophobie qui s'est déroulée du 12 au 21 mai 2010, l'OVACAM a organisé un café citoyen en présence du vice président de l'association GLAM et de la vice-présidente de la FSGL de Paris. Réunissant une vingtaine de personnes, le débat s'est déroulé autour d'un verre, en toute convivialité.

L'ensemble des personnes présentes ont pu exprimer leur point de vue et partager leur expérience librement.

Les débats ont tourné autour de la question de l'hétérocentrisme* et sur la nécessité de mettre en place une éducation contre l'homophobie, notamment sur les terrains de sport.

Alors que les insultes à caractère raciste sont maintenant largement condamnées, celles liées à l'orientation sexuelle le sont beaucoup moins, voire tolérées.

*fait de considérer l'hétérosexualité comme la norme unique à suivre en matière de pratique sexuelle et d'occulter les relations non hétérosexuelles, perçues comme « perverses » ou « anormales ».

Café citoyen du 21 octobre 2010

Thème: Travailleur handicapé, peut-on choisir son emploi ?

Associations participantes :

AIP 80 (Action Insertion Professionnelle) / Cap Emploi Somme / URAPEDA (Union Régionale des associations de parents et d'enfants déficients auditifs)

Le débat, engagé spontanément autour d'un pot partagé par vingt personnes, s'est développé en présence de deux représentants de l'association AIP 80, d'une représentante de l'URAPEDA et de la directrice de l'association Cap Emploi.

Chacun pu donner son point de vue et faire partager son expérience. Les débats ont porté sur la difficulté à trouver un emploi stable pour une personne handicapée, mais aussi sur des solutions apportées par le milieu associatif en terme de soutien et d'aides techniques.

La présence de l'AIP 80, de l'URAPEDA et de Cap emploi a laissé la possibilité aux participants de prendre de précieux contacts et de répondre à leurs interrogations.

Café citoyen du 2 décembre 2010

Thème: *Le Père Noël est-il sexiste?*

Associations participantes :

Femmes Solidaires / La maison des parents - Centre Français de Protection de l'enfance (CFPE)

Spectacle: « *Le plus beau métier du monde* » conté par Séverine Houpin de l'Association Les Tatas

Ce café citoyen a lancé le débat sur le sexisme dans le marketing commercial notamment dans la vente de jouets pour enfants. Il a également mis en lumière des a priori sexistes souvent forts enfouis de notre société et de notre éducation.

Les représentantes des associations Femmes solidaires et La maison des parents ont abordé la question au travers d'un moment convivial, égrainé d'échanges, d'exemples concrets et de mises en situation.

L'association Les Tatas, représentée par Séverine Houpin est venue compléter la soirée avec un spectacle drôle, émouvant et parfois grinçant intitulé « Le plus beau métier du monde ».

La soirée, filmée par TV Amiens a été mise en ligne sur le site www.tvamiens.com.



Concours « Dire le non visuel »

Le 10 janvier 2009, l'OVACAM commémorait le bicentenaire de Louis Braille avec différentes associations œuvrant sur la thématique du handicap visuel. Nous souhaitons faire perdurer et développer cette action en 2010, par l'édition d'un recueil en braille composé de textes élaborés par un public de voyants et de mal voyants, dans le but de le sensibiliser.

Au travers d'ateliers d'écriture mis en place par le Centre culturel Léo Lagrange et la Maison Pour Tous de Rivery, des collégiens et des résidents de maison de retraite ont rédigé des textes décrivant des expériences vécues sans l'usage de la vue.

Lancés le jeudi 14 janvier 2010, un an après le bicentenaire, ces ateliers ont abouti à une sélection de textes évalués par un jury composé des 3 associations picardes qui soutiennent les personnes aveugles ou malvoyantes (Le Fil d'Ariane, l'APICADEV et l'association Valentin Haüy). Cette sélection figure sur un recueil édité en braille remis lors de la soirée du 14 décembre durant laquelle des extraits ont été lus à voix haute par les participants ou les intervenants les représentant.

Une trentaine de personnes voyantes, non-voyantes ou malvoyantes étaient présentes à la soirée de remise des recueils, filmée par TV Amiens.

La diversité des écrits et les sentiments exprimés dans les textes lus ont touché les représentants des associations : ce projet a permis à des personnes voyantes ou perdant la vue, de se mettre en situation de handicap.

Le Fil d'Ariane, l'APICADEV, l'association Valentin Haüy, ainsi que les structures socioculturelles associées au projet, ont exprimé le souhait de renouveler l'opération et formulé différentes propositions pour l'avenir.



Foire exposition de Picardie

Organisation d'un « village associatif » sur la Foire Exposition de Picardie réunissant des associations qui œuvrent autour de l'Afrique, thème moteur de cette édition 2010 en référence à l'actualité sportive (coupe du monde de football oblige!).

Douze associations se sont relayées pour tenir un stand durant les dix jours de la Foire Exposition.

Le bilan rendu par ces associations est mitigé. Certaines ont fait part du manque d'affluence, ou du manque de mise en valeur de leur stand, notamment de la part de l'animateur présent sur site.



Agora

Pour la première fois depuis de nombreuses années, l'OVACAM a organisé en septembre cet événement marquant de la vie associative locale.

Prestataire en 2009 pour la ville dans la prise en charge des inscriptions, la programmation des animations du pôle citoyenneté et tous les aspects de la mise en page des supports de communication, l'OVACAM a réussi à obtenir en 2010 l'organisation générale de cette manifestation.

C'est une avancée significative pour notre structure notamment dans les relations avec la Métropole.

L'édition 2010 a alors proposé des nouveautés aux associations tout comme au public :

- un samedi à la place habituellement d'un dimanche,
- un espace enfance,
- une chasse au trésor permettant aux parents et aux enfants de découvrir, voire de s'inscrire auprès de nouvelles associations proposant des ateliers jeunesse (notamment sportifs et culturels).
- un espace « restauration » pour les exposants sous forme de paniers repas, pré-commandés à l'association Les ateliers de l'Îlot, et de boissons chaudes en échange de jetons distribués sur l'ensemble des stands le matin même,
- une reconfiguration de l'espace extérieur mais aussi des espaces intérieurs pour améliorer la circulation et la sécurité du public
- une nouvelle communication où le choix s'est porté sur l'ouverture de l'organisation au monde associatif et la volonté d'afficher le dynamisme de la vie associative,
- une nouvelle signalétique, acquise par l'OVACAM et réutilisable, le cahier détachable de deux pages dans le JDA, présentant le plan et les animations, la chasse au trésor, ont complété la communication faite en amont et contribué à orienter les visiteurs,
- un plateau TV, animé par l'association TV Amiens, donnant lieu à 5 débats sur la vie associative, sportive et culturelle, faisant intervenir des responsables associatifs, élus et dirigeants de structures amiénoises.

Une programmation d'animations variées ont contribué à afficher le dynamisme associatif tout au long de la journée, dans l'ensemble des espaces (animations sportives dans et devant le Coliseum, animations musicales et culturelles derrière la Maison de la Culture et sur le parvis, animations permanentes sur certains stands et déambulations).

Un bilan sous forme d'un questionnaire a été établi et envoyé aux 300 associations présentes en 2010. Les 112 questionnaires qui nous ont été retournés permettent de retravailler certains points mais aussi de proposer de nouvelles initiatives.

Cette manifestation a reçu un public beaucoup plus nombreux et plus diversifié, que les années passées, le temps y ayant en partie contribué. Parallèlement, l'organisation de la manifestation un samedi, eu cœur d'Amiens, a permis d'attirer des visiteurs venus du centre-ville, découvrant le salon Agora.

L'OVACAM souhaite à l'avenir accentuer le travail avec les associations (comme ce fut par exemple le cas en 2010, pour la confection des paniers repas et l'animation du plateau TV) et compte sur cette première expérience pour améliorer son organisation.

Semaine de lutte contre les violences faites aux femmes



Participation à l'organisation de la « Semaine de lutte contre les violences faites aux femmes » du 22 au 26 novembre 2010, le 25 étant la journée internationale de cette cause. L'OVACAM s'est associé à la Ville d'Amiens (Maison de l'égalité) qui avait choisi de cibler le public jeune par des interventions dans les lycées.

Cette semaine s'est organisée sous forme de permanences associatives dans les lycées et d'interventions avec des assistantes sociales. Le 25 novembre, un théâtre-forum avec une classe de lycéens de la Hotoie a été mis en place au lycée de La Hotoie.

L'Office a ainsi coordonné les différents partenaires avec le soutien de la Maison de l'égalité, géré le planning de la semaine (permanences associatives dans les lycées, dans les sièges d'associations et dans des collectivités) et organiser la logistique (matériel pour les stands associatifs).

Bilan :

- 5 lycées publics amiénois touchés par l'action ;
- 7 associations de lutte contre les violences et de soutien aux femmes impliquées ;
- volonté des partenaires de développer ce type d'actions dans d'autres lycées ;
- volonté commune de développer des actions cette même semaine chaque année, mais en effectuant un travail en amont ;
- les affiches et flyers conçus pour l'événement sont parus trop tardivement pour transmettre l'information le plus largement possible ;
- la centralisation des données, notamment associatives et la coordination des différents partenaires et des plannings de permanences associatives a été apprécié par les partenaires qui souhaitent voir l'OVACAM associé à la prochaine opération.

Si l'action est reconduite en 2011, l'OVACAM est prêt à renouveler un partenariat avec la ville et les associations dans le cadre de cette semaine thématique. Il devra aussi s'attacher aux autres semaines de ce genre afin d'insuffler le même type de proposition au monde associatif, en lien avec les services concernés de la ville.

III – BILAN QUANTITATIF

Objet/ Service/ Action	Nom	Public	2010	2009	2008	2007	2006	Evolution par rapport à 2009
Communication, bulletin de liaison	Feuille de lierre	Adhérents et institutionnels	12	8	11	8 numéros tirés à 550 exemplaires	11 numéros tirés à 550 exemplaires	➔
Service comptabilité	Gestion et comptabilité associative	Adhérents	15 associations pour 17184 lignes d'écriture	16 associations pour 16905 lignes d'écriture	15 associations pour 12262 lignes d'écriture	16 pour 16639 lignes	15 associations pour 16300 lignes	➔
Communication	Site internet	Tout public	9307 visites	8084 visites	9923 visites	14374 visites	16200 visites	➔
Service Paye	Paye	Adhérents	23 associations utilisatrices pour 1306 fiches éditées	19 associations utilisatrices pour 1560 fiches éditées	22 associations utilisatrices pour 1427 fiches éditées	26 associations utilisatrices pour 1341 fiches éditées	27 associations utilisatrices pour 1096 fiches éditées	➔
Reprographie	Couleurs	Adhérents	1316 photocopies	1125 photocopies	1148 photocopies	2171 photocopies	2160 photocopies	➔
Reprographie	Noir et blanc	Adhérents	16140 photocopies	11872 photocopies	19326 photocopies	16085 photocopies	15814 photocopies	➔
Point d'appui	Rendez-vous juridiques	Adhérents et associations	Réponse à environ 95 associations	Réponse à environ 80 associations	Réponse à environ 50 associations			➔
Formation à la vie associative	RIVA	Associations et autres	8 thèmes abordés, 121 personnes, représentant 89 associations	7 thèmes abordés, 109 personnes, représentant 72 associations et 10 structures du type banque, média ou collectivité	6 thèmes abordés, 84 personnes, représentant 75 associations	2 thèmes abordés, 20 personnes	6 thèmes abordés, 227 personnes, représentant 173 associations	➔
Gestion de la structure	CA et Bureau	Représentants des associations adhérentes	5 réunions du Conseil d'Administration et 9 réunions du bureau	5 réunions du Conseil d'Administration et 12 réunions du bureau	?	5 réunions CA et 10 réunions bureau	6 réunions CA et 11 bureau	➔
Adhésion	appel à cotisation	Adhérents	180 adhérents	156 adhérents	124 adhérents	178 adhérents	175 adhérents	➔
PAO, maquettage	Imprimerie	Adhérents	9 structures ont utilisé ce service	15 structures ont utilisé ce service	14 structures ont utilisé ce service	19 structures ont utilisé ce service	17 structures ont utilisé ce service	➔
Listing associations	Fichier des associations	Tout public	Environ 175 listings envoyés			14000 adresses		➔
Cafés citoyen	En fonction des thèmes	Tout public	5 cafés citoyens pour 110 personnes	3 cafés citoyens pour 75 personnes				➔
Manifestation associative avec édition d'un annuaire	Agora	Tout public	Environ 12000 personnes	Environ 9000 personnes sur 1 journée 10000 annuaires édités	Environ 8000 personnes	Environ 8000 personnes		➔
Manifestation	Foire Exposition de Picardie	Tout public	12 associations présentes	9 associations « environnementales » présentes				➔
Vie associative	Bureaux partagés	Adhérents	8 associations	7 associations				➔
Vie associative	Domiciliation	Adhérents	46 associations	34 associations				➔

RAPPORT FINANCIER 2010

OFFICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE D'AMIENS METROPOLE
BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

ACTIF	31/12/2010			N-1	Net
	Montant brut	Amort. ou prov pour dépréc.	Montant net		
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	6 165	6 032	133	309	
Immobilisations corporelles					
Matériel de bureau et informatique	18 369	18 044	325	681	
Mobilier	7 619	6 199	1 420	1 903	
Immobilisations financières					
Titres de participation	320		320	320	
Dépôts et cautionnements	116		116	116	
TOTAL I	32 589	30 275	2 314	3 329	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières et fournitures	176		176	151	
Créances					
Créances usagers et comptes rattachés	9 395	3 169	6 227	6 846	
Autres créances	30 117		30 117	17 681	
Valeurs mobilières de placement	66 714		66 714	53 848	
Disponibilités	24 965		24 965	19 876	
Charges constatées d'avance	4 864		4 864	4 659	
TOTAL II	136 232	3 169	133 064	103 062	
TOTAL GENERAL I + II	168 821	33 444	135 377	106 390	
PASSIF					
FONDS ASSOCIATIFS					
Fonds propres					
Réserves statutaires					39 528
Projet associatif					2 047
Report à nouveau					-42 333
Résultat					10 287
Autres fonds associatifs					
Provisions réglementées					10 008
TOTAL I					9 342
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour charges					6 000
TOTAL II					6 000
FONDS DEDIES					
					14 700
TOTAL III					14 700
DETTES					
Emprunts et dettes auprès des établi de crédit					0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					6 505
Dettes fiscales et sociales					45 550
Autres dettes					6 073
Produits constatés d'avance					36 920
TOTAL IV					95 048
TOTAL GENERAL I + II + III + IV					135 377
					106 390

	N	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue	1 070	2 960
- biens		
- services	<u>20 101</u>	<u>23 015</u>
Chiffre d'affaires net	21 171	25 975
Adhésions	3 680	3 180
Autres produits		
Subvention d'exploitation	341 824	231 837
Reprise prov pour dépréciation créances		75
Reprise amort prov exploitation		
Transfert de charges	34 482	18 278
TOTAL	401 157	279 346
CHARGES D'EXPLOITATION		
Marchandises		
- achats		
- variation de stocks	-26	-40
et autres approvisionnements - achats	0	0
Autres achats et charges externes	162 512	55 227
Impôts, taxes et versements assimilés	9 003	12 466
Salaires et traitements	154 072	155 987
Charges sociales	57 384	59 430
Dotations d'exploitation		
- sur immobilisations/amortissements	1 015	1 542
- pour charges	6 000	0
- dotation Provision dépréciation créances	32	0
Autres charges		
- perte sur créances irrécouvrables	6	11
-charges diverses gestion courante	1 014	0
TOTAL	391 012	284 623
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	10 145	-5 277
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts des SICAVS	57	1 275
Intérêts livret	67	85
Plus ou moins values latentes	21	-991
TOTAL	144	370
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	1	0
TOTAL	1	0
RESULTAT FINANCIER (II)	143	370
RESULTAT COURANT AVANT PERTES ET PROFITS (I + II)	10 287	-4 908
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprise sur provisions		
TOTAL	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	0	0
ENG A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (IV)	0	0
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERC ANT (V)		5 000
RESULTAT (I + II + III - IV + V)	10 287	92

RAPPORT D'ORIENTATION 2011

INCARNER LES ASPIRATIONS COLLECTIVES DES ASSOCIATIONS

UN CADRE TROUBLÉ

L'environnement associatif subit actuellement de fortes évolutions. Nos partenaires et nous-mêmes sommes soumis aux changements sociaux, économiques et financiers.

Les collectivités locales et l'État, poussés par la volonté de rationaliser les moyens à leur disposition, proposent fréquemment aux associations de nouvelles formes d'action pour tenter de distribuer les aides en fonction des ressources. Les associations, dont les demandes sont trop gourmandes en regard des capacités de soutien affichées, voient leurs actions sélectionnées et triées en fonction de critères externes, ceux décidés par les partenaires. Or, si chacun de ces partenaires garde toute cohérence dans ses choix, la diversité de ces partenaires aboutit à la concentration, au niveau de l'association, des critères établis par ces diverses administrations. Or ces critères peuvent être plus ou moins compatibles ou divergents. Contraints d'adapter leur action s'ils souhaitent conserver des moyens, trop souvent les dirigeants de l'association n'ont que le choix de la synthèse entre leurs aspirations et les choix des financeurs. Or, sous l'effet de la réduction des moyens alloués au secteur associatif, ce travail synthétique se tend jusqu'à la rupture. Si cette synthèse est impossible à réaliser, une grave crise menace la structure.

La chasse aux moyens financiers conduit certains à élargir le champ de leurs activités dans des sphères qui divergent sur bien des points du projet défini collectivement. C'est alors l'action qui semble s'autolégitimer, voire l'urgence – qui prend divers visages –, qui semble imposer sa voie. Et ce chemin peut être bien différent de celui imaginé par les promoteurs de l'association.

L'équilibre entre les partenaires financiers d'une part – État et collectivités locales en tête – et les associations d'autre part est devenu périlleux pour les structures aux ressources fragiles. D'un partenariat mesuré, respectueux de l'indépendance légale des parties, émergent des relations où des pouvoirs nouveaux s'imposent. Les instances de décision de l'association n'ont parfois plus vraiment les choix de leur décision. L'expertise de l'association, au plus près des populations et des acteurs, n'est plus reconnue dans sa primauté puisque ce sont des orientations émanant de directives plus lointaines qui s'imposent. Si les associations ont toujours dû composer, négocier, batailler pour faire entendre leur voix et leur projet, car c'est bien le jeu démocratique, elles sont aujourd'hui en position de faiblesse dans cet espace. L'État et les collectivités locales ne paient souvent plus que pour ce qui les intéresse directement en fonction de leurs programmes propres. Ils sont de moins en moins sensibles aux initiatives jaillissant de l'espace associatif et n'écoutent plus autant qu'il y a quelques années les arguments issus du projet de l'association.

Ce faisant, ce sont les conditions du renouvellement de l'activité – la sensibilité à des problématiques émergentes, la capacité d'innovation – qui sont gravement entravées. À terme, on peut craindre un appauvrissement des solutions proposées et une standardisation des réponses, quels que soient les territoires.

RÉAFFIRMER L'IDENTITÉ ASSOCIATIVE ET SA FORCE AUTOUR DE LA NOTION DE PROJET

Il n'y a aujourd'hui pas de mouvement collectif représentant le secteur associatif qui soit suffisamment puissant. La dissémination des intérêts des associations a pour conséquence leur faiblesse à négocier avec les pouvoirs publics. Chacune se retrouve isolée face à l'administration et aucune initiative crédible ne permet aujourd'hui de limiter les effets de la crise des moyens financiers. Les associations, trop souvent considérées comme des « variables d'ajustement », voient leurs capacités financières se réduire considérablement et ne parviennent pas à imposer un discours collectif efficace pour contrer les diminutions et disparitions d'enveloppes. Pire même, dans cette situation, les structures se retrouvent en concurrence dans le cadre des appels à projets et autres appels d'offres.

Dominique Thierry, lors de la rencontre coorganisée récemment à Amiens sur le bénévolat, avec France bénévolat, a, dans une vibrante conclusion, pointé cette difficulté à vivre des associations.

Celles-ci ne sont pas à armes égales avec le secteur administratif pas plus qu'avec le secteur économique en ce qui concerne les questions financières. Leur dépendance de ce point de vue est un souci permanent.

Leur légitimité ne peut venir que de leur projet. Toute comparaison avec le secteur économique classique entraîne les associations sur des chemins ambigus et sans issue car, la dimension du projet reléguée au second plan, les associations perdent leur capacité à faire reconnaître leur identité spécifique. Bien qu'elles pèsent d'un certain poids économique, les associations ne constituent pas des outils économiques : cette dernière ne forme qu'une dimension de la mise en œuvre de leur projet. Ce n'est que la capacité à imposer une vision qui peut permettre aux associations d'être traitées à égalité avec les autres secteurs de notre société.

RASSEMBLER LES ASSOCIATIONS

Dans la métropole amiénoise, nous avons, depuis quelques années, multiplié les initiatives afin de permettre aux associations de se regrouper pour proposer des moments de rencontre et d'échange, notamment avec la population. Ce sont par exemple les cafés citoyens qui se sont tenus sur des thèmes variés dans divers lieux de la cité. Ces moments d'échange sont systématiquement montés avec plusieurs associations.

C'est aussi la démarche « Dire le non-visuel » qui a été initiée en 2009 à l'occasion du bicentenaire de Louis Braille. Elle permet de rassembler, autour de la thématique du handicap visuel, des associations, organismes et populations.

C'est encore le salon Agora, qui, dans sa formule actuelle, permet de dépasser la juxtaposition des associations et de leurs animations pour proposer des initiatives communes. Celles-ci vont de la poésie au débat télévisé en passant par la mode, les préparations culinaires ou le jeu.

LES MARCHES DE LA RECONNAISSANCE

Il faut cependant aller plus loin.

Il apparaît nécessaire de réinventer les outils de la légitimité associative : puisque c'est du projet que les associations tirent leur légitimité, c'est dans la discussion autour du projet que peut se reconstruire la considération pour l'action des associations.

D'où la nécessité de promouvoir les espaces de rencontre, de discussion, de débat avec les partenaires, financiers ou non.

Parmi les ressources possibles figurent les maisons des associations. Ces maisons ne sont plus seulement des outils de soutien technique ; elles peuvent aussi favoriser l'équilibre entre les acteurs collectifs de notre société. C'est le sens du travail actuel du Réseau national des maisons des associations – auquel la Maison des associations d'Amiens Métropole est adhérente –, ainsi que cela a été défini récemment lors des rencontres nationales d'Aix-en-Provence. Sous la pression des associations, des événements et de l'environnement, ce regroupement associatif s'investit chaque jour un peu plus pour un meilleur accompagnement des associations dans leurs relations avec leurs partenaires publics et pour un investissement plus marqué dans les démarches citoyennes collectives.

Sur ce terrain, des propositions peuvent être déployées dans le cadre de la Maison des associations d'Amiens Métropole. Il s'agit de mettre en œuvre des outils de la concertation et du mieux-vivre entre collectivités locales et associations. Dans la métropole amiénoise nous pourrions travailler au développement de la médiation entre Ville/Métropole d'une part et associations d'autre part.

Par exemple, nous pouvons proposer l'établissement d'une charte de la vie associative. Celle-ci serait négociée entre Ville/Métropole et Maison des associations et pourrait fournir un cadre pour traiter diverses questions relatives aux relations entre collectivités et associations.

Parmi ces questions, on peut citer la mise en place d'un observatoire de la vie associative locale, les pratiques de soutien au secteur, l'état financier des associations, la situation en matière de citoyenneté associative, les moyens d'information dédiés à la vie associative locale (de la Maison des associations, des collectivités et autres), etc.

La Maison des associations d'Amiens Métropole affirme ainsi son ambition de soutenir les associations de l'agglomération de façon collective et dans toute leur diversité. Cela pour favoriser tant les conditions de leur existence que leur reconnaissance auprès des partenaires et du public.